

Comment faire valider un certificat de résidence demandé par un autre pays



Je dois habiter à Thionville



Je vais à la **mairie de Thionville bâtiment A**



Ou à la **mairie Veymerange, de Garche ou de Oeustrange** avec :

- Ma carte d'identité ou mon passeport
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Un justificatif de domicile ça peut être :

- Une facture d'électricité
- Une facture de gaz
- Une facture de téléphone
- Une quittance de loyer



L'agent de la mairie :



- me donne un document que je dois remplir tout de suite
- confirme ma signature



et me donne le certificat de résidence



- me rend tous mes documents

